

Avis voté en plénière du 14 mars 2018

Pour des élèves en meilleure santé

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Au-delà de son rôle de transmission des valeurs de la République aux élèves, l'école remplit d'autres missions parmi lesquelles l'éducation à la santé, aux comportements responsables et à la citoyenneté.

Toutefois, des déséquilibres subsistent et tendent à se creuser entre les principes énoncés et les réalités de certains territoires.

En effet, comme le montre cet avis, il ne s'agit pas tant de créer des normes supplémentaires que d'assurer une juste application des dispositifs existants. Ceux-ci doivent être portés par les acteurs de l'éducation mais aussi par la cellule familiale.

Alors que les circulaires et les plans fixent les compétences et les objectifs à atteindre, on peut s'interroger sur la faiblesse des moyens budgétaires et humains pour la médecine scolaire. Cette problématique budgétaire s'aggrave davantage dans certains territoires déjà confrontés par ailleurs à la précarité, au manque d'équipements et des difficultés d'accès aux soins.

C'est notamment le cas des Outre-mer et en particulier de la Guyane et de Mayotte. La médecine scolaire dans ces territoires, où les inégalités sont si prégnantes, doit souvent palier les prises en charges que n'arrivent plus à assurer les hôpitaux ni les familles ou par manque criant de professionnels de santé.

Actuellement confronté à une mobilisation contre l'insécurité dont l'insécurité scolaire, Mayotte doit non seulement faire face à la pression migratoire mais à la saturation de ses écoles, de son hôpital et de ses services publics. Le département ne dispose plus de médecin scolaire et 44 infirmiers scolaires se retrouvent en charge des 53 000 élèves.

Mais alors comment déployer les dispositifs dont le parcours éducatif santé quand tant de défis restent à relever ? À l'heure où se préparent les projets régionaux de santé, les Agences régionales de santé et les collectivités doivent, en priorité, prendre en compte le volet « médecine scolaire ». Cependant, le suivi de la santé des élèves ne peut être efficace sans une meilleure implication des parents.

Enfin, la coordination entre médecine scolaire et professionnels de santé suppose surtout de lutter contre les déserts médicaux. Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.